

Réf: Dossier 442405

## Avis de constitution

### SOCIETE « CITY KING »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE, Lot  
307, Ilot 22

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/12/2017 reçus par Me Angelin Olivier YABLA, et enregistrés au CEPICI le 05/12/2017, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CITY KING »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Import-Export ;
- Achat et vente de biens immobiliers ;
- Vente de marchandises ;
- prestation de services ;
- Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE, Lot  
307, Ilot 22

Dirigeant(s) M DRAMERA KANDRA BAMODY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-2017-B-30364 du 12/02/2026 au Tribunal  
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 12/02/2026

